

P. 6 Grand format
Un bureau de poste
nouvelle génération
à Villeurbanne
Gratte-Ciel

P. 8 D'intérêt général
Le nouveau contrat
de présence postale
territoriale 2023-2025

P. 14 Traits d'union
Valoriser les certificats
d'économie d'énergie

postéo

AUVERGNE-RHÔNE-ALPES



le billet de...



Mylène Franceschi,
déléguée régionale du groupe La Poste
en Auvergne-Rhône-Alpes

L'État, l'Association des maires de France et des présidents d'intercommunalité (AMF) et La Poste ont signé le sixième contrat de présence postale territoriale pour la période 2023-2025, illustrant les engagements forts pris par les trois parties pour proposer un service public de qualité à tous les Français. Élaboré après une large concertation de l'ensemble des acteurs locaux et nationaux, ce contrat continue de renforcer la mission d'aménagement du territoire confiée à La Poste par la loi, pour les trois années à venir.

Il porte une ambition forte d'amélioration et d'adaptation du service postal de proximité qui permettra de répondre, dans tous les territoires, aux attentes diversifiées et nouvelles des citoyens, tout en accompagnant l'indispensable évolution du réseau des points de contact de La Poste. Dans le prolongement des autres contrats, le maire reste au cœur du dialogue territorial. Pour optimiser sa présence locale et garantir la cohérence de ses initiatives avec les besoins des territoires, La Poste entretient en effet un dialogue constant avec les élus.

Ce contrat prend également en compte les nouveaux besoins des populations en matière d'accès aux outils numériques et d'accompagnement aux usages du numérique. Il permet, dans une logique de meilleure prise en compte des spécificités locales, aux Commissions de présence postale territoriale (CDPPT) de disposer d'une plus grande autonomie d'intervention pour définir leurs priorités d'action au plus près du terrain. Ce nouveau contrat bénéficie d'un financement public à hauteur de 177 millions d'euros par an. Depuis la signature du premier contrat de présence postale, en 2008, plus de 2,4 milliards d'euros ont été investis dans les territoires pour adapter et moderniser la présence postale et accompagner les clientèles les plus vulnérables.



Le cahier régional de Postéo est édité par la délégation régionale du groupe La Poste en Auvergne-Rhône-Alpes. **Directrice de la publication :** Mylène Franceschi. **Rédacteurs en chef :** Caroline Warin Chateaux, Bertrand Bertoncello, François Sennepin. **Contributions :** Sandrine Hallade, Florent Viala, Nathalie Puyraimond. **Crédits photo :** Adobe Stock, médiathèque du groupe La Poste, DR, Philippe Théry-Havas Paris, ville de Villeurbane-Fiona Blair, Laura Péliissier, Bérénice Gasquet @ESoudan-9. **Pages nationales - Directrice de la publication :** Marie-Aude Dubanchet. **Directrice de la rédaction :** Fabienne Rougeot. **Rédactrice en chef :** Aurélie Dehecq. **Crédits photo :** Xavier Cadoret, Romuald Meigneux, médiathèque du groupe La Poste. Mentions légales La Poste. **Conception et réalisation :** HAVAS PARIS. **Imprimerie :** Gutenberg Networks. Imprimé en France. **Dépôt légal :** mars 2023. Ce magazine est imprimé sur du papier issu de sources responsables. Dans cette publication, le masculin est le plus souvent utilisé comme représentant des deux sexes sans discrimination à l'égard des femmes et des hommes, et dans le seul but d'alléger le texte.



AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

Facteurs de fierté

509 893 euros
issus de la vente des carnets de timbres
Croix-Rouge française et reversés par
les postiers de la région à la Croix-Rouge.

7714549
colis livrés en
Auvergne-Rhône-Alpes
sur le mois de décembre 2022.



HÉROÏQUES

Les Postiers de l'année

Ils sont facteurs, factrices, chargé(e)s de clientèle, responsables d'équipe... Ils ont porté secours à leur collègue, à un inconnu. Ils sont allés sur le front des incendies en tant que pompiers volontaires ou ont convoyé de l'aide humanitaire pour l'Ukraine. D'autres sont investis dans le monde sportif ou associatif. Tous incarnent les valeurs de solidarité et d'engagement au service de la citoyenneté. Cette année encore, La Poste a voulu rendre hommage à 32 héros de la proximité à travers son dispositif des Postiers de l'année. Dans la région, aux côtés de Lisa Pernil, factrice, trois autres postiers⁽¹⁾ se sont particulièrement illustrés et ont été photographiés par de jeunes photographes des Gobelins, l'école de l'image (Paris). Un partenariat inédit qui souligne l'engagement de La Poste en faveur de la jeunesse.

(1) Hélène Dhumes, chargée de relation bancaire; Christelle Guillaume, conseillère bancaire; Arnaud Terrade, facteur services expert.



POUR DÉCOUVRIR
LES TÉMOIGNAGES
DES POSTIERS
DE L'ANNÉE
SCANNEZ LE QR CODE



TRANSITION

Facteurs du changement : ça tourne!

Cyril Dion, auteur et militant écologiste a coréalisé le documentaire *Facteurs du changement*, qui rend compte du chemin accompli par La Poste dans la décarbonation de ses activités. Il est allé à la rencontre de postières et de postiers qui expliquent comment, sur le terrain, leurs actions quotidiennes contribuent positivement à la transition écologique. Gisèle Do Nascimento, factrice à la plateforme de préparation et de distribution courrier de Bourg-en-Bresse, et Marie-Laure Potec, directrice de la plateforme industrielle courrier Auvergne, ont participé à ce fabuleux projet. « Nous avons témoigné, à notre niveau, de notre engagement dans la lutte contre le réchauffement climatique et dans la préservation de la biodiversité. À tâtons parfois, à petits pas, mais avec conviction et enthousiasme », souligne Marie-Laure.



POUR DÉCOUVRIR
LE FILM
SCANNEZ
LE QR CODE

Chiffre clé

48500

clients auvergnats et rhônalpins
ont créé une Identité Numérique
en bureau de poste en 2022.



UPCYCLING

Une seconde vie pour les sacoches des facteurs

Le groupe La Poste inscrit l'économie circulaire au cœur de son engagement sociétal. Afin d'offrir une seconde vie aux sacoches de ses facteurs, La Poste a signé une convention de partenariat avec La Recyclerie Sportive en mars 2022. Le 12 janvier, dans le Rhône, 153 sacoches de vélos à assistance électrique ont été remises au spécialiste du recyclage d'équipements et de matériels sportifs. Alexandra Pinto, responsable de La Recyclerie Sportive de Lyon : « Notre objectif est de faciliter la pratique sportive par le développement du zéro déchet. » La Recyclerie Sportive donnera une seconde vie aux sacoches des facteurs.



RECENSEMENT

Les facteurs recensent les habitants

Depuis le 19 janvier, Roche-la-Molière (42) fait partie des 39 communes françaises de moins de 10000 habitants à expérimenter le recensement de sa population par les facteurs. La campagne s'est déroulée du 19 janvier au 18 février. Au total, 24 facteurs auvergnats, dont Marie et Alizée, factrices services experts (FSE), ont été formés par l'Insee comme tous les agents recenseurs. Éric Berlivet, maire de Roche-la-Molière : « Nous avons eu récemment un grand renouvellement de familles qui se sont installées sur notre commune. De ce fait, nous devons faire un comptage précis de nos administrés. La Poste a cette capacité d'adaptation sur le terrain et propose une multitude de services. Je suis donc assez confiant sur le rendu de ce recensement. » En 2024, un bilan sera fait avant de décider d'une éventuelle généralisation du dispositif.



Chiffre clé

756

facteurs ont rejoint l'entreprise en CDI
en 2022 en Auvergne-Rhône-Alpes.
La Poste poursuit ses recrutements
de factrices et facteurs avec 292 CDI
à pourvoir dans la région.



ACCOMPAGNEMENT

Faciliter l'accès à l'emploi des jeunes

La Poste porte une attention particulière à l'insertion des jeunes dans l'emploi. Le groupe La Poste, Formaposte (centre de formation en alternance pour le groupe La Poste) et l'association régionale des missions locales (Amil) Auvergne-Rhône-Alpes ont signé une convention le 17 novembre à Lyon afin de faciliter l'accès des jeunes à l'apprentissage, l'alternance et l'emploi. L'Amilaura couvre, à travers ses 61 missions locales et ses 652 points d'accueil, l'ensemble de la région et offre aux jeunes un service de conseil, d'appui et d'accompagnement personnalisé pour faciliter leur entrée dans la vie professionnelle. Concrètement, La Poste s'engage à donner aux jeunes un accès aux recrutements, directs ou par alternance, à faire découvrir les différents métiers en organisant des visites sur site. Formaposte mettra en place un dispositif de sélection et d'intégration en alternance adapté.



RECYCLAGE

La ville d'Évian signe un contrat Recygo

À l'occasion du dernier Salon des maires et des collectivités locales, qui s'est déroulé à Paris du 22 au 24 novembre 2022, la ville d'Évian-les-Bains (74) a signé un contrat Recygo pour le tri et le recyclage du papier de sa commune. « Jusqu'à présent, nous n'avions pas d'alternative pour trier le papier. Notre ville, qui est engagée dans les 17 objectifs de développement durable de l'Organisation des nations unies, avait cette forte envie de trouver une solution. Grâce à La Poste et à l'ensemble de son personnel, nous allons désormais pouvoir mettre en place le tri collectif des papiers », se réjouit Josiane Lei, maire d'Évian, présente sur le stand La Poste pour la signature du contrat.



G.R.A.N.D.
F.O.R.M.A.T

Un bureau de poste nouvelle génération à Villeurbanne Gratte-Ciel

Après quatre mois de travaux, c'est un bureau de poste flambant neuf de 300 m² qui rouvre ses portes. S'intégrant dans le plan de modernisation de la présence postale, le bureau de Villeurbanne Gratte-Ciel offre désormais un accueil correspondant aux meilleurs standards du marché, participe à la vie du quartier et met en valeur toute la richesse de l'offre du groupe La Poste. Cette nouvelle génération de bureaux de poste propose un service à la fois universel et personnalisé. Le principe est simple : une offre "socle" présente partout, où les clients retrouvent l'essentiel des produits et services, qui peut être enrichie en fonction des spécificités de la zone de chalandise, des attentes des clients. Objectif : améliorer l'expérience et la satisfaction des clients au cœur des bureaux de poste. Être accessibles, proches, efficaces. C'est en ce sens que l'ensemble des parcours, qu'ils soient clients ou collaborateurs, ont été repensés avec les équipes projets, les postiers et les clients.



« La Poste s'est transformée avec l'évolution des technologies, des usages et de la société, et cette inauguration en témoigne. La Poste doit s'adapter à l'évolution des pratiques sans perdre sa dimension humaine, dans l'accompagnement des usagers comme dans la promesse de la prise en compte du bien-être au travail de ses salariés. Le bureau de Villeurbanne Gratte-ciel est un démonstrateur de l'ambition de la municipalité pour le centre-ville du XXI^e siècle, avec des services à la fois très modernes et très humains. Avec ce bureau nouvelle génération, La Poste préfigure assez bien l'ambition qui est également la nôtre. Je suis très heureux d'inaugurer ce bureau, qui, finalement, prépare à tous ces changements. »
Cédric Van Styvendael,
maire de Villeurbanne



« Avec cette transformation, Villeurbanne Gratte-Ciel est aujourd'hui la vitrine du bureau de poste de demain : moderne et digital. La Poste poursuit sa transformation en combinant son métier historique aux attentes des clients du XXI^e siècle. C'est pour améliorer l'accueil de nos clients, mais également les conditions de travail de nos postiers, que plus de 1 million d'euros ont été investis dans cette modernisation. La Poste doit s'adapter aux nouveaux modes de consommation : moins de trafic en bureau de poste, mais une forte augmentation sur nos applications Internet. Notre réseau doit être toujours plus attractif avec encore plus de proximité et de personnalisation, plus efficace, à priorité bancaire, en s'appuyant sur la richesse et le professionnalisme des postières et postiers. »
Gilles Lemaitre,
directeur régional – branche Grand Public et Numérique – Rhône-Loire

La Poste Immobilier, foncière du groupe La Poste, a piloté l'ensemble des travaux de modernisation écoresponsables.

Dans le Rhône, une enveloppe de **3,5 millions** d'euros d'investissements est prévue pour rénover 18 bureaux de poste.



Nouveau contrat de présence postale : des engagements forts pour les territoires

Le sixième contrat de présence postale territoriale a été signé le 15 février dernier par l'État, l'Association des maires de France et des présidents d'intercommunalité et La Poste. Il fixe, pour 2023-2025, les grandes orientations de la présence postale et de son pilotage local, et il comporte des avancées importantes pour les territoires.

Depuis la signature du premier contrat de présence postale territoriale en 2008, plus de 2,4 milliards d'euros ont été investis dans les territoires pour adapter et moderniser la présence postale et pour accompagner les clientèles les plus vulnérables. Le nouveau contrat prévoit, pour la période 2023-2025, un montant maximal de 531 millions d'euros au fonds postal national de péréquation territoriale et est structuré autour de quatre priorités.

Plus de mutualisation

Pour concilier baisse de fréquentation et égal accès de tous aux services publics, les signataires ont acté l'approfondissement et le développement de la mutualisation avec des partenaires publics ou privés. Des progrès importants ont déjà été faits en matière de partenariats avec les collectivités territoriales et les commerçants. Ces

partenariats ont prouvé leur efficacité, et il importe désormais de changer d'échelle et d'innover.

Un financement préservé

Le fonds de péréquation territoriale, qui compense le coût pour La Poste de sa mission d'aménagement du territoire, est maintenu à 174 millions d'euros par an. Une enveloppe complémentaire optionnelle de 3 millions est créée en cas de dépenses indues que La Poste aurait à assumer. La répartition de ces crédits favorisera les territoires qui en ont le plus besoin : zones rurales, quartiers prioritaires de la politique de la ville, départements et régions d'outre-mer (Drom), zones de montagne.

Une qualité de service améliorée

La Poste s'engage à maîtriser et à réduire les fermetures inopinées et propose un

plan ambitieux d'ouvertures estivales. Les formes de présence postale et les La Poste agences communales seront ouvertes au moins 12 heures par semaine. Preuve de l'attention portée aux clients, La Poste ouvrira dans les prochains mois 1 000 bureaux de poste supplémentaires les samedis ou les jours de marché.

Une gouvernance locale plus agile, aux responsabilités accrues

L'évolution des règles de gouvernance prévue par le nouveau contrat a pour objectif de permettre un fonctionnement plus efficace des Commissions départementales de présence postale territoriale (CDPPT). Davantage de responsabilités et de libertés de manœuvre sont données aux CDPPT. Celles-ci pourront arbitrer directement sur l'éligibilité de certaines dépenses, sans saisir l'Observatoire national de la présence postale (ONPP). Leur rôle dépassera le seul vote pour analyser la pertinence des investissements numériques de leur département par des bilans quantitatifs et qualitatifs.

L'inclusion numérique, une priorité réaffirmée



Priorité du nouveau contrat de présence postale territoriale, l'inclusion numérique faisait déjà l'objet de nombreuses actions financées par les CDPPT. Par exemple, dans le cadre du précédent contrat, le département de l'Orne a mené plusieurs projets, comme :

- l'installation d'îlots numériques offrant un accès à Internet et permettant aussi de scanner ou d'imprimer des documents. 50 % des La Poste agences communales ornaïses sont d'ailleurs dotées de ces îlots;
- l'accompagnement d'habitants – des personnes d'un certain âge, souvent dépourvues de matériel, mais aussi des jeunes, à l'aise avec leur smartphone mais pouvant rencontrer des difficultés à réaliser des démarches en ligne – par les postiers afin qu'ils s'approprient ces outils numériques;
- des formations au numérique, comme l'illustre en 2022 le partenariat avec l'association La Boîte aux lettres dans quatre communes rurales dotées d'une La Poste agence communale équipée d'îlots numériques;
- la création, à Tanville, dans une zone blanche, d'un tiers-lieu numérique et culturel au sein d'un La Poste relais qui a ouvert dans une ancienne école réhabilitée.



La citation

“ ”

« Avec ce nouveau contrat, nous répondons à un certain nombre de demandes, comme l'ouverture des bureaux de poste le samedi ou les jours de marché, et à la préoccupation des fermetures intempestives. »

Philippe Wahl,
président-directeur général
du groupe La Poste



POUR EN SAVOIR PLUS
SUR LE SIXIÈME CONTRAT
DE PRÉSENCE POSTALE
TERRITORIALE
SCANNEZ LE QR CODE

LES CRITÈRES D'ÉLIGIBILITÉ DE LA DOTATION DU FONDS POSTAL NATIONAL DE PÉREQUATION TERRITORIALE

Sont concernés par la dotation de 177 millions d'euros par an...

Les France services accueillies dans les bureaux de poste.

Les bureaux de poste de facteurs-guichetiers dans les communes de moins de 10 000 habitants.

Les bureaux de poste ouverts moins de 18 heures hebdomadaires dans les communes de moins de 10 000 habitants.

Les La Poste agences communales et La Poste agences intercommunales dans les communes de moins de 10 000 habitants.

Les La Poste relais ou La Poste relais ESS dans les communes de moins de 2 000 habitants.

Les points de contact situés dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville et les bureaux de poste à priorité sociale.

L'ensemble des points de contact situés dans les Drom.

LE CONTRAT DE PRÉSENCE POSTALE TERRITORIALE 2023-2025

Le sixième contrat de présence postale territoriale fixe pour 2023-2025 le cadre dans lequel La Poste va contribuer à sa mission de service public d'aménagement du territoire. Focus sur les points essentiels à retenir.

LES 3 SIGNATAIRES



L'État



L'Association des maires de France et des présidents d'intercommunalité



La Poste

LES OBJECTIFS



Consolider la présence de La Poste sur le territoire



Financer la mission d'aménagement du territoire



Favoriser l'inclusion numérique

QUI EST CONCERNÉ



11 195 points de contact éligibles sur les 17 000 présents sur le territoire

LE FINANCEMENT



177 M€ par an de financement public prévu dans le cadre du fonds postal national de péréquation territoriale

CE QUI EST CONFORTÉ



- Le rôle du maire au cœur du dialogue territorial
- L'ambition en matière d'inclusion numérique
- La répartition des ressources en faveur des territoires qui en ont le plus besoin
- Le soutien aux publics les plus fragiles

CE QUI CHANGE



Qualité de service

- Un plan de réduction des fermetures journalières inopinées des bureaux de poste
- Un plan ambitieux d'ouvertures estivales pour renforcer l'accessibilité des points de contact en période de forte affluence
- Un renforcement de l'accessibilité de 1000 bureaux de poste



Gouvernance

- Possibilité pour le quorum de chaque Commission départementale de présence postale territoriale (CDPPT) d'engager les fonds de l'enveloppe budgétaire dans la limite de 30 000 euros par an, sans attendre le vote de la CDPPT



POUR EN SAVOIR PLUS SUR LES MEMBRES DE LA CDPPT DE VOTRE DÉPARTEMENT SCANNEZ LE QR CODE

Traits d'union

#accompagner

En Auvergne-Rhône-Alpes, La Poste met en place une session de l'examen théorique général (ETG) du permis de conduire auto et moto pour les internes du lycée Bonnefont-de-Fontannes, en Haute-Loire.

P. 13

#dynamiser

La Poste accompagne la commune de Bellerive-sur-Allier jusqu'à l'obtention de la prime sur les certificats d'économie d'énergie (CEE). Bellerive-sur-Allier va bénéficier d'une aide de plusieurs milliers d'euros pour son projet de rénovation énergétique de sa maison des associations.

P. 14

#décarboner

La Banque Postale finance des projets de rénovation et de réhabilitation énergétique dans la région. Dans le Rhône, le syndicat de gestion des énergies de la région lyonnaise a signé un prêt vert pour financer la rénovation de l'éclairage public de 52 communes.

P. 15



#accompagner

La Banque Postale vient de célébrer les 10 ans de L'Envol

Engagée en faveur de l'éducation et de l'égalité des chances, La Banque Postale vient de célébrer au mois de novembre les dix ans de L'Envol, le campus de La Banque Postale, son programme de mécénat sociétal soutenu par l'Éducation nationale.

Il vise à faciliter la réussite académique et professionnelle de jeunes élèves talentueux issus de milieux modestes venant de toute la France. À cette occasion, La Banque Postale met en place un programme de mécénat de compétences qui permettra en 2023 aux collaborateurs de s'engager auprès de l'association sur leur temps de travail. Un accompagnement sur mesure au cœur des territoires dont ont bénéficié en dix ans près de 1 000 jeunes. La région Auvergne-Rhône-Alpes compte 26 jeunes suivis par le programme dont 6 attendent un parrain ou une marraine. Ce dispositif propose aux élèves sélectionnés un accompagnement individualisé,

de l'entrée au lycée jusqu'à l'intégration dans des filières supérieures générales, technologiques ou professionnelles (bac + 3) et/ou l'insertion professionnelle. « Pour cela, il est nécessaire que dans les collèges les professeurs principaux des élèves de troisième repèrent ces élèves à potentiel et remontent les candidatures possibles à leur rectorat. La campagne de recrutement est en train de démarrer, souligne Stéphanie Jolet, collaboratrice au centre de la relation et de l'expertise client de Clermont-Ferrand et marraine référente de la région Auvergne-Rhône-Alpes pour L'Envol. L'Envol, c'est avant tout une formidable aventure humaine! J'ai rencontré et créé des liens avec des jeunes qui m'ont apporté de l'ouverture, du dynamisme et qui me confient leurs rêves et envies pour le monde de demain. Faire partie de la communauté de L'Envol, c'est donner, mais recevoir autant en retour, faire des rencontres enrichissantes, bienveillantes et toujours au profit de l'épanouissement de nos jeunes. »



Parcours réussis en Auvergne

En Auvergne, 13 parrains et mairaines postiers suivent le parcours de 5 jeunes, élèves ou étudiants. Cet engagement au long cours, certains le renouvellent, à l'image de Stéphanie Jolet, marraine de Lalou, lycéenne à Saint-Éloy-les-Mines (63). Lalou prépare un bac pro métiers de la mode, option maroquinerie. Elle a récemment pu présenter l'une de ses créations lors des défilés de mode organisés à Paris, au siège de La Banque Postale, dans le cadre des dix ans de L'Envol! Stéphanie continue d'avoir des nouvelles régulières de son ancien filleul Mohamed, qui en 2012 était élève du lycée clermontois Ambroise-Brugière. Il a depuis intégré les rangs des prestigieux pompiers de Paris. Mohamed est aujourd'hui âgé de 25 ans et a le grade de caporal-chef au centre de secours de Neuilly-sur-Marne.



Passer son Code de la route au lycée Bonnefont

Et si je pouvais passer mon Code de la route directement dans mon établissement scolaire... Voilà une solution que beaucoup de jeunes auraient souhaitée pour passer le précieux sésame, de surcroît quand les solutions de passage et de formation se trouvent à plusieurs kilomètres de chez eux.

Pour la première fois en Auvergne-Rhône-Alpes, La Poste met en place une session de l'examen théorique général (ETG) du permis de conduire auto et moto au plus près des jeunes, dans un lycée. Cela fait déjà quelques mois que, le mercredi après-midi, les internes du lycée Bonnefont-de-Fontannes (43) ont la possibilité de suivre des cours de Code délivrés par l'auto-école Biscarrat, implantée à Brioude, commune distante de 6 kilomètres. L'objectif pour La Poste est simple : apporter le service au plus près des bénéficiaires. Pour simplifier la vie à ces aspirants conducteurs, La Poste, qui programme

habituellement les sessions des examens du Code de la route dans ses locaux de Brioude, a proposé de se déplacer jusqu'au lycée et de leur faire passer l'examen dans les mêmes conditions que dans un centre d'examen habituel.

La Poste au plus près des habitants

La Poste s'appuie sur son maillage territorial pour faciliter l'accès au permis de conduire. En Haute-Loire, il est possible de passer son Code dans 5 centres d'examen ouverts au plus près des candidats et des auto-écoles. Agréée depuis le 13 juin 2016 par l'État, La Poste met progressivement à disposition ses locaux (bureaux de poste, salles de formation ou de réunion...), soit 101 sites postaux en Auvergne-Rhône-Alpes. En France, 790 centres d'examen postaux permettent aux candidats qui le souhaitent de passer l'examen du Code de la route près de chez eux dans les meilleures conditions. Les épreuves sont organisées dans des sites collectifs (jusqu'à 18 candidats) ou individuels (dans lesquels les candidats seront seuls dans des espaces réservés), et ce, au prix, défini par l'État, de 30 euros.



« C'est une très bonne chose pour nos jeunes, de passer leur examen de Code directement dans leur établissement. Cette démarche vient compléter notre offre de formations, qui se fait dans la même approche que La Poste, puisque nous venons aussi au plus près de nos élèves pour

donner nos leçons de Code, le mercredi de 13 heures à 15 heures. La méthode fonctionne parfaitement, y compris en termes de résultats, puisque, pour la première session, tous les candidats présentés ont été reçus. »

Matthieu Biscarrat, responsable et moniteur de l'Auto-école Biscarrat Conduite à Brioude (43)



#dynamiser

Grâce à La Poste, les collectivités peuvent valoriser leurs certificats d'économie d'énergie

Dans un contexte aujourd'hui très tendu en termes d'énergie, les collectivités doivent mettre les bouchées doubles pour réduire la facture énergétique de leurs bâtiments. Afin de financer les travaux, elles peuvent s'appuyer sur le dispositif des certificats d'économie d'énergie (CEE), des aides que La Poste se propose de valoriser pour le compte des collectivités.

Au-delà du dispositif loi Elan⁽¹⁾, qui impose la rénovation énergétique des bâtiments publics aux collectivités d'ici à 2030, elles devront réduire de 40% la consommation énergétique de leurs bâtiments de plus de 1 000 m². Pour financer les travaux de

rénovation, les collectivités pourront miser sur les CEE, dispositif peu connu mais qui constitue pourtant aujourd'hui le principal outil de financement de la maîtrise de l'énergie pour les collectivités. Pour accompagner ces travaux d'économie d'énergie des bâtiments publics, La Poste propose aux collectivités de les accompagner de bout en bout, jusqu'à l'obtention de la prime CEE. Concrètement, Bellerive-sur-Allier (03), petite commune de 9 000 habitants, va bénéficier d'une aide de plusieurs milliers d'euros pour le projet de rénovation énergétique de sa maison des associations. Selon le maire, « c'est un coup de pouce fort appréciable dans le contexte actuel ».

(1) Loi évolution du logement, de l'aménagement et du numérique.



« Dans la conjoncture budgétaire 2023, je donnerai deux maîtres mots pour cette année : trouver des recettes et faire des économies. Avec le dispositif CEE et l'accompagnement de La Poste, je réponds à ces deux objectifs. Dans le cadre de la rénovation d'un bâtiment public et grâce à l'aide de La Poste, nous allons recevoir une subvention de 40 000 euros de CEE. »

Ces subventions étaient jusque-là perçues par les entreprises et déduites des travaux... Nous avons souhaité, cette fois, la percevoir directement. La Poste s'occupera de tout, de la prise en charge du dossier, jusqu'au versement de la prime CEE. »

François Sennepin, maire de Bellerive-sur-Allier

40 000 euros
C'est le montant de l'aide CEE que va toucher, via La Poste, la mairie de Bellerive-sur-Allier dans le cadre de la rénovation de sa maison des associations.



#décarboner

Engagée auprès des territoires, La Banque Postale finance des projets de rénovation énergétique

La Banque Postale et le syndicat de gestion des énergies de la région lyonnaise (SIGERLy) ont signé le 12 décembre un prêt vert d'un montant de 8 millions d'euros pour financer la rénovation de l'éclairage public sur le territoire de 52 communes.

Solution de financement accessible aux collectivités, le prêt vert permet d'accompagner le SIGERLy dans son projet de transition écologique. Éric Perez, président du SIGERLy : « Obtenir un prêt vert auprès de La Banque Postale nous permettra de financer ces travaux d'économie d'énergie, d'aller vers une technologie plus efficiente et de faire des économies. » En effet, La Banque Postale est très engagée dans la transition écologique, avec une gamme de prêts verts pour les particuliers et des offres de financement de projets à impact environnemental positif pour les entreprises privées ou publiques, les bailleurs sociaux et les associations. Cette offre, notamment dédiée aux collectivités,

Le SIGERLy est organisé en syndicat mixte ouvert regroupant la métropole de Lyon et 66 communes dont 8 communes du département du Rhône.

traduit l'engagement de La Banque Postale en matière de finance responsable et durable. Florent Neyron, directeur territorial adjoint de La Banque Postale, précise : « Les projets des collectivités locales éligibles aux prêts verts concernent les investissements dans des projets de mobilité propre, d'eau et d'assainissement, de valorisation des déchets, de construction et de rénovation énergétique des bâtiments publics et de production d'énergie renouvelable. Il s'agit d'un financement vertueux où l'objectif du projet doit faire partie intégrante d'une liste d'actions en faveur de la transition énergétique, dont l'impact est mesurable et suivi au cours du prêt. » Premier prêteur bancaire des collectivités locales depuis 2015 avec 25% de part de marché en 2020, La Banque Postale a déjà financé depuis 2019 plus de 250 projets de collectivités locales et bailleurs sociaux pour un montant de prêts verts de plus de 1,1 milliard d'euros.



La Banque Postale finance la réhabilitation de 95 logements dans l'Ain

La Banque Postale accompagne Bourg Habitat (bailleur du bassin de vie de Bourg-en-Bresse) dans un projet en faveur de la transition écologique. Acteur engagé auprès des territoires, La Banque Postale finance le projet de rénovation et de réhabilitation énergétique de 95 logements avec un prêt vert d'un montant de 5 millions d'euros. Ce projet s'inscrit dans le programme global de restructuration du quartier des Vennes, à Bourg-en-Bresse (01). « La rénovation est notre cœur de métier, et nous faisons en sorte de proposer à nos locataires des logements les plus confortables possible. Mais ces travaux ont aussi pour finalité de leur faire réaliser des économies de charges », précise Isabelle Maistre, première adjointe à la ville de Bourg-en-Bresse, déléguée à la transition écologique et aux espaces publics.

« Ce sixième contrat de présence postale renforce le dialogue territorial et la confiance des élus »

MINI-CV

Depuis mars 2020
Vice-président de la Communauté de communes Entr'Allier Besbre et Loire (03)

Depuis mars 2014
Vice-président de l'Observatoire national de la présence postale (ONPP)

Depuis 2010
Vice-président du Congrès des pouvoirs locaux et régionaux du Conseil de l'Europe

Depuis sa création, en 2008
Membre de l'ONPP

Depuis 2004
Président de la CDPPT de l'Allier

Depuis mars 1991
Maire de Saint-Gérand-le-Puy (03)



RÉFLEXIONS

Vice-président de l'Observatoire national de la présence postale (ONPP), **Xavier Cadoret** a participé pour l'AMF aux négociations qui ont conduit à la signature du sixième contrat de présence postale territoriale. Pour *Postéo*, il en dégage les principales avancées pour les territoires.

Que reprenez-vous de la mise en œuvre du précédent contrat ?

Il a permis de consolider la confiance entre les élus et La Poste. Ensemble, nous avons pu, grâce à une transparence réciproque dans le dialogue territorial, maintenir un fort niveau de présence sur les territoires alors que la crise sanitaire entraînait la fermeture de la plupart des services publics. La Poste a montré qu'elle était à l'écoute des transformations des territoires. Le fait que le passage 6 jours sur 7 des facteurs soit, pour elle, une valeur ajoutée au cœur de sa stratégie a rassuré les élus.

Quels étaient les enjeux principaux des maires lors de la négociation du dernier contrat ?

Du côté de l'AMF, il s'agissait de préserver cette confiance en évitant notamment la mise en place d'une gestion mécanique des ouvertures/fermetures des points de contact, en fonction de seuils uniformes de fréquentation. Les élus souhaitaient que les solutions soient personnalisées dans une logique locale d'aménagement du territoire au lieu d'être uniformes.

Quels sont les progrès obtenus grâce aux dernières négociations ?

Au-delà des avancées en termes de qualité de service (ouvertures les samedis matin ou jours de marché, en période estivale, lutte contre les fermetures inopinées), ce contrat conforte le dialogue territorial.

Le rôle du maire et des Commissions départementales de présence postale territoriale (CDPPT) dans la réflexion sur l'adaptation de la présence postale aux enjeux locaux de fréquentation est renforcé. Les CDPPT gagnent, par exemple, en agilité et en autonomie pour tester des solutions (mutualisation, nouveaux flux, accompagnement numérique...) qui doivent à la fois assurer la pérennité des activités postales et répondre aux besoins des territoires.

Que devient le rôle l'ONPP ?

Avec la nouvelle autonomie de décision et d'action des CDPPT, l'ONPP sera moins dans le traitement de saisines. Il se chargera toujours de superviser la mise en œuvre du contrat mais il fera en plus le bilan des expérimentations locales de nouvelles formes de présence. Nous serons particulièrement attentifs dans les mois qui viennent à ce que les CDPPT aient les moyens d'expérimenter des solutions innovantes et locales de présence postale et que le précieux dialogue territorial que nous avons ensemble reste constructif.